



À Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil général
2400 Le Locle

Le Locle, le 22 avril 2025

En prévision de la séance du Conseil général du 29 avril 2025, nous vous prions de bien vouloir compléter l'ordre du jour comme suit :

6. INTERPELLATION

25-606 Interpellation interpartis (PS-Les Verts par Mmes Anne-Catherine Frutschi Lancaster, Joëlle Eymann, Corine Bolay Mercier, Yasmina Produit, Irina Solomatina et MM. Cyril Tissot, Joël Galvani, Giancono Giallanza, Benoît Produit, Gérard Santschi, David Taillard, POP par Mmes Suzanne Zaslowski, Céline Dupraz, Anne-Lise Debets, Anne Reichen et MM. Vivian Bologna, Joseph Alima, Lobsang Blanchard, Cyprien Baba, Théo de la Reussille, Pierre-Yves Eschler, PLR-VL par M. Gaëtan Dubois) : Soutien à la S.P.A des Montagnes Neuchâteloises par une subvention pérenne

Le 22 février dernier, des représentants des Conseils généraux et des Conseils communaux des communes des Montagnes Neuchâteloises étaient invités à une visite de la SPA des Montagnes Neuchâteloises, au Locle, à la suite de leur demande de subvention pérenne auprès des exécutifs de l'ensemble des villes et villages de la région.

Les membres des Conseils communaux et des Conseils généraux avaient également reçu avec l'invitation un dossier présentant la mission de cette association, ainsi que leur difficile situation financière actuelle.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur l'importance des tâches effectuées par la SPA, et sur leur utilité publique, nous sommes tous d'accord à ce sujet, la question qui se pose maintenant est de savoir ce que les communes peuvent mettre en place pour la soutenir.

Lors de notre visite, nous avons appris que parmi les communes contactées, Les Ponts-de-Martel avaient expliqué qu'une réponse et une action coordonnée devait se faire au niveau de toutes les agglomérations concernées, et se proposait de se charger des contacts. Est-ce que le Conseil communal peut nous informer si une action a déjà été entreprise à ce niveau ?

Est-ce que le Conseil communal envisageait d'autres pistes pour soutenir la SPA ? Par exemple une utilisation de la taxe sur les chiens ? Est-ce que le Conseil communal pourrait nous décrire l'affectation de cette taxe ?

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le chancelier,
P. Martinelli